

Nous avons essayé de rendre à chacun son bien propre, sans aboutir à une complète répartition ; d'autres plus heureux ou plus patients achèveront peut-être ces fastidieuses recherches. Voici du moins ce qui est certain.

Les sermons sont au nombre de cinquante-quatre, et en outre deux vêtures, trois panégyriques et huit oraisons funèbres.

Trente-six appartiennent à Massillon ; trois au P. Bretonneau, jésuite, qui en revendiqua la paternité ; quelques autres sous l'œuvre du P. de La Rue, de Poncet de la Rivière ; nous en avons trouvé un du P. Jean-Gaspard Dufay, jésuite, sur le péché d'habitude. Les deux panégyriques de saint Louis et de saint Benoît ont été composés également par Massillon ; il est encore l'auteur des deux discours de profession.

La supercherie relative aux oraisons funèbres est plus grossière encore. Aucune évidemment n'est du P. Maure, qui n'en prononça jamais ; sur huit, trois reviennent à Massillon ; ce sont celles de Villeroy, archevêque de Lyon ; de Villars, archevêque de Vienne ; de François-Louis de Bourbon, prince de Condé.

Les suivantes doivent se distribuer ainsi :

L'oraison funèbre de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé (Notre-Dame, 19 août 1709), au P. Gaillard, jésuite.

L'oraison funèbre de Monseigneur Louis, dauphin, à Poncet de la Rivière (Saint-Denis, 18 juin 1711).

L'oraison funèbre de Monseigneur le dauphin et de Madame la dauphine, à Maboul, évêque d'Aleth (Saint-Denis, 18 avril 1712).

L'oraison funèbre de Monseigneur Charles de France, duc de Berry, à l'abbé Prévost (Saint-Denis, 16 juillet 1714).